



Direction de l'intérieur et de la justice  
Office des mineurs

Hallerstrasse 5  
Case postale  
3001 Berne  
+41 31 633 76 33  
kja-bern@be.ch  
www.be.ch/om

## **Prestation: encadrement socio-pédagogique et hébergement en milieu ouvert pour une durée limitée**

**Catalogue de prestations:**

**Prestation de type résidentiel**

**Descriptif de la prestation:**

Les enfants et les adolescents vivent dans l'institution pendant une période limitée (en général moins de six mois) et y sont encadrés et encouragés par des mesures socio-pédagogiques. Une solution subséquente est préparée en collaboration avec le service ayant défini la prestation.

**Objectifs supérieurs:**

Dans les cas indiqués, l'enfant / l'adolescent(e) est admis(e) dans un environnement résidentiel protégé et stimulant. Une solution subséquente stable est trouvée.

**Destinataires de la prestation:**

Les enfants et les adolescents qui, au moment du placement, ne peuvent plus vivre dans leur environnement d'origine (famille ou institution).

*Indications, sexe, âge (âge minimal lors de l'admission, âge maximal lors de la sortie).*

*Plusieurs indicateurs et standards peuvent être rattachés à un objectif de prestation.*

**Objectif 1 de la prestation:**

Le mandat et l'objectif du placement sont définis.

**Indicateur 1 pour l'objectif 1:**

Convention entre le service définissant la prestation et l'institution

**Standard pour l'indicateur 1:**

.... % de cas de conventions après dix jours.

**Méthodologie et instruments**

Procès-verbaux, plan d'encouragement, durée du séjour incluse

**Objectif 2 de la prestation:** Les enfants et les adolescents trouvent une stabilité dans les domaines d'activité du quotidien et dans leur comportement social et sont à même de mener une réflexion sur leur situation personnelle et familiale.

**Indicateur 1 pour l'objectif 2:** Evolution au cours du séjour

**Standard pour l'indicateur 1:** ..... % de cas évalués par un/e professionnel/le et l'enfant / l'adolescent

**Méthodologie et instruments** Plan d'encouragement standardisé / entretiens de bilan

**Objectif 3 de la prestation:** La famille d'origine et d'autres personnes de référence de l'entourage social de l'enfant ou de l'adolescent(e) sont impliquées dans son développement et dans la planification des démarches.

**Indicateur 1 pour l'objectif 3:** Contact avec le milieu d'origine

**Standard pour l'indicateur 1:**

**Méthodologie et instruments** Convention, procès-verbaux

**Objectif 4 de la prestation:** Les solutions subséquentes sont examinées en étroite collaboration avec l'enfant / l'adolescent(e) et les personnes détentrices de l'autorité parentale. Ces dernières et l'enfant / l'adolescent(e) sont intégrés au processus décisionnel.

**Indicateur 1 pour l'objectif 4:**

**Standard pour l'indicateur 1:**

**Méthodologie et instruments**

**Objectif y de la prestation:  
(objectif additionnel)** Les enfants vivant des situations de crise sont admis dans un délai de douze heures.

Cet objectif peut se révéler judicieux dans le cas où l'on attend de l'institution qu'elle mette à disposition des places réservées à des urgences et que cela est pris en compte de manière particulière dans le forfait qui lui est attribué.

**Indicateur 1 pour l'objectif y**

**Standard pour l'indicateur 1:**

**Méthodologie et instruments**